

VILLE DE SAINTE-CATHERINE
RÉMUNÉRATION DES ÉLUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Rémunération	
Par conseiller	33 770 \$	
Conseiller-maire suppléant	692 \$	
Mairesse	88 435 \$	
MRC-mairesse	8 646 \$	
Régie assainissement des eaux - mairesse	2 674 \$	
Police de Roussillon - mairesse	5 177 \$	